

# I. AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° DNCMP/165/F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES, DE BUREAU ET DES PRODUITS DE NETTOYAGE & HYGIENE

**Date de publication : le 27 /11/ 2019**

**Date d'ouverture des offres: le 17/ 12/2019.**

L'Hôpital Prince Régent Charles (HPRC) lance un Avis d'Appel d'Offre ouvert national (AAO) pour la fourniture des imprimés, de bureau et des produits de nettoyage et d'hygiène en quantité et spécifications se trouvant sur la liste en annexe à la présente.

## **1. OBJET**

L'Hôpital Prince Régent Charles (HPRC) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture des imprimés, la fourniture de bureau et la fourniture de nettoyage & d'hygiène à l'HPRC, selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offre (DAO).

## **2. FINANCEMENT DU MARCHÉ**

Le marché est financé à 100% par le Budget de l'HPRC, exercice 2019-2020.

## **3. SPECIFICATION DU MARCHÉ**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics.

Le marché est constitué de 3 lots :

Lot 1 : Fournitures des imprimés ;

Lot 2 : Fournitures de Bureau ;

Lot 3 : Fournitures des produits de nettoyage & d'hygiène.

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots et l'HPRC considérera le soumissionnaire moins disant par lot et le lot doit être au complet.

## **4. CONDITION DE PARTICIPATION**

La participation au marché est ouverte, à égalité de condition, aux soumissionnaires possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offre, tout soumissionnaire concerné par les articles 153 et 161 du Code des marchés publics.

## 5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30' aux adresses ci-après:

- HPRC, sis avenue de l'hôpital  
BP 570 BUJUMBURA - BURUNDI  
Tél. (257) 22 22 84 35, (257) 22 22 65 60, FAX (257) 22 21 39 65

L'Achat du DAO est fixé à **CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS (50 000 FBU)**.

Le DAO pourra être obtenu à la Direction de l'HPRC moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **vingt cinq mille francs burundais (25 000 FBU)** au compte N° 1123/102 ,ouvert à la BRB au nom de l'HPRC et d'un bordereau de versement de **vingt cinq mille francs burundais (25 000 FBU)** sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR sur le compte des transits des recettes non fiscales. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

## 6. GARANTIE DE SOUMMISSION

Chaque offre sera accompagnée d'une garantie de soumission de :

« **TROIS CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (300.000 FBU)** » pour les fournitures d'imprimés ; « **CINQ CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (500.000 FBU)** » pour les fournitures de bureau, « **QUATRE CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (400.000 FBU)** » pour les produits de nettoyage et d'hygiène sous forme de garantie bancaire, délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle : en **Annexe III**. Son absence est cause du rejet lors de l'analyse.

## 7. PRESENTATION DES OFFRES

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots et l'HPRC considérera le soumissionnaire moins disant par lot et le lot doit être au complet.

Les offres financières et techniques sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une seule enveloppe extérieure portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES , FOURNITURE DE BUREAU ET FOURNITURE DE NETTOYAGE & D'HYGIENE , A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE**». Les offres sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les offres devront être envoyées à l'adresse indiquée ci- dessus, au plus tard le 17/12/2019 à 9H00 précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

## 8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par les offres pendant un délai de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

## **9 .DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 17/12/2019 à 9heures précises. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## **10. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES**

Les offres seront ouvertes le 17/12/2019 à 9 h 30' en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dans la salle des réunions de la Direction de l'HPRC en date et heure mentionnées. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès verbal d'ouverture des offres.

## **11. CRITERES DE QUALIFICATION**

Les offres doivent comprendre les documents suivants :

### **11.1. L'offre technique**

- a) la garantie bancaire de soumission d'un montant de « **TROIS CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (300.000 FBU)** » pour les fournitures d'imprimés ; « **CINQ CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (500.000 FBU)** » pour les fournitures de bureau, « **QUATRE CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (400.000 FBU)** » pour les produits de nettoyage et d'hygiène sous forme de garantie bancaire ;
- b) les preuves d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du DAO.
- c) l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en original et en cours de validité;
- d) le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- e) l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en cours de validité en original;
- f) le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
- g) l'acte d'engagement suivant le modèle en annexe IV.
- h) l'attestation de non faillite délivrée par Tribunal du commerce en cours de validité ;
- i) les spécifications techniques ;
- j) le registre de commerce ;
- l) le statut de la société (personne morale).

### **11.2. L'offre financière :**

L'offre financière comprendra :

- a) le bordereau des prix offerts en six exemplaires selon le modèle en annexe II ;
- b) l'acte de soumission suivant le modèle en annexe V ;
- c) le délai d'exécution.

**NB : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse.**

## 12. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'HPRC mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité des produits conformément à l'offre.

Cette réception sera sanctionnée par un procès verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures.

## 13. ADRESSE

L'adresse à laquelle il est fait référence est indiquée ci-dessus.

Fait à Bujumbura, le 25/01/2019

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HPRC

Dr Inès Roselyne NDUWIMANA

